



# SYNTHESE

## Echanges de la journée « Formation & Recherche partenariale pour une requalification innovante des friches industrielles »

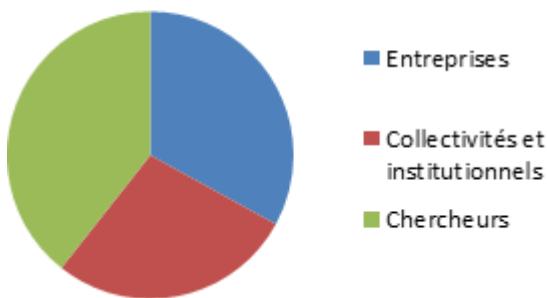
### CONTEXTE

La journée s'est déroulée le **18 décembre 2017** dans les locaux de la MILC à Lyon. Cette journée organisée par le GIS Envirhonalp résulte de travaux collaboratifs qui ont eu lieu au sein de la filière IDfriches.

Nous remercions encore les intervenants pour la qualité des présentations qui ont permis d'alimenter les débats très riches autour des deux tables rondes.

Malgré les conditions climatiques désastreuses, la journée a rassemblé 80 participants sur les 108 inscrits avec une répartition homogène entre chercheurs, collectivités et institutionnels, et entreprises.

### Répartition sur le total de participants



La journée a été ouverte par Stéphane Martinot - Directeur de cabinet pour l'UdL, Frédéric Gaffiot - Directeur DESRI Conseil Régional, et Paolo Laj - Directeur Envirhonalp. L'animation a été assurée par le journaliste Valéry Dubois.



## TABLE RONDE MATINEE

Vers une adéquation entre l'offre de formation et les besoins des entreprises et des collectivités

Le besoin d'une formation adaptée aux problématiques complexes d'un projet de requalification de friches a été confirmé par les opérationnels ; la difficulté soulevée pour ce genre d'opération est l'absence d'une maîtrise d'ouvrage capable d'avoir une vision d'ensemble du projet et du contexte, et qui assurerait la bonne articulation des différentes étapes. Les élus sont également concernés.

Une opération de requalification de friches mobilise différents acteurs avec un panel de compétences important ; il est donc indispensable qu'une formation permette, en plus de ses compétences de base, l'acquisition de connaissances transversales afin :

- d'appréhender l'ensemble du projet, des acteurs et des métiers impliqués
- de permettre une anticipation via des études préalables afin de gagner en temps et en efficacité sur la finalité de l'opération
- de s'entourer d'acteurs avec les compétences adaptées
- d'être en mesure en pratique d'assurer une compréhension et une communication entre ces acteurs (techniciens de terrain / ingénieurs / bureaux d'études / experts / élus...)

Le recensement des formations a montré que l'offre de formation est riche en Rhône-Alpes ; si l'offre existe, elle peut améliorer sa complémentarité et répondre de façon adaptée aux besoins. Les établissements ont la capacité de faire évoluer leur offre (modularité, ingénierie de formation, équipements...). Ces services sont peu connus par les opérationnels. Aussi est-il important de disposer d'un intermédiaire identifié entre opérationnels et académiques, afin de faire remonter les besoins, tout en s'appuyant sur les instances existantes.

L'offre de formation manque également à la fois de visibilité et de lisibilité pour les opérationnels, du point de vue du recrutement ou de la formation continue. La mise en ligne du catalogue des formations comprenant des compétences potentiellement mobilisables sur les friches est une première étape. La création d'un label IDfriches permettrait de mettre en lumière les blocs de formations ciblés.

La suite des travaux s'orientera sur le maintien, l'alimentation et l'évolution du catalogue, en fonction des retours et des sollicitations. L'identification des besoins pour les opérationnels va être poursuivie pour permettre de cibler plus précisément les compétences à mobiliser. Un label IDfriches sur les composantes de formation concernées est envisagé afin d'améliorer la lisibilité de l'offre, voire de soutenir l'élaboration d'une formation en adéquation avec les besoins de transversalité.



Une initiative de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** | Aménagement



## TABLE RONDE APRES-MIDI

La recherche partenariale porteuse de nouvelles approches pour la requalification des friches industrielles

Plusieurs intervenants ont présenté différents contextes de recherche partenariale, amenant la discussion autour des problématiques que peuvent soulever la requalification de friches.

Les friches représentent une source importante de potentiels sites de démonstration ou d'expérimentation, offrant un moyen de favoriser le développement et le transfert de connaissances et de méthodologies entre recherche académique et collectivités/entreprises.

Les acteurs de la recherche et des entreprises doivent avoir la volonté de travailler ensemble. Il peut y avoir un intérêt commun à développer une technique ou un outil, même si les objectifs finaux sont différents. Les entreprises ont de plus en plus de pratiques visant à intégrer l'innovation. L'implication des élus et les choix politiques sont également déterminants.

Trouver une solution pour la réutilisation d'une friche, et de surcroît quand l'approche est innovante, comprend une part juridique et donc règlementaire. Les lois de transition écologique ou de biodiversité permettent de nouvelles approches. Des outils règlementaires existent (Sites et sols pollués SSP : « Guide de valorisation hors site des terres excavées issues de sites et sols potentiellement pollués dans des projets d'aménagement » ; Compensation environnementale : société fiduciaire, comité pour l'économie verte, « Évaluation environnementale Guide d'aide à la définition des mesures Eviter - Réduire - Compenser »).

L'innovation, c'est aussi une prise de risques qu'il faut prendre en compte. Il est donc important de mettre en place un accompagnement pour offrir des garanties, penser à des filières de valorisation et à la mise en avant des performances et de la plus-value, et enfin considérer l'évaluation économique.

Cette évaluation économique dans un projet de requalification de friches, ou d'un site pollué, peut être abordée en termes de coûts, mais également en termes de coûts évités. Intégrer l'ensemble de ces coûts permettrait de révéler tout le potentiel économique et foncier, par exemple d'un SSP. Cette approche relève de l'économétrie, domaine de recherche à développer, mais dont les conclusions peuvent être un argument fort auprès des élus.

Le regard porté sur une friche et la vision de sa requalification est fonction de l'acteur concerné (chercheur, collectivité, aménageur, élu, entreprise...). C'est également le cas de ce qui est entendu derrière le terme d'innovation. Le dispositif IDfriches vise donc à accompagner le processus en encourageant l'expérimentation de nouvelles approches et en proposant le support des réseaux partenaires impliqués.

Afin de favoriser l'émergence de partenariat recherche/collectivités-entreprises, le GIS Envirhônalp amorcera avec les laboratoires intéressés un travail de description de nouvelles technologies ou solutions issues de la recherche et qui pourraient être expérimentées sur une problématique potentielle de friche. Les réseaux de la filière IDfriches pourront alors faciliter le relais de ces informations auprès des porteurs de projet de requalification ou propriétaires de friches.



Une initiative de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** | Aménagement



---

## LIENS

### Documents et présentations de la journée :

Site Envirhônalp : <https://envirhonalp.com/fr/IDfriches-journee>

Site IDfriches : <http://idfriches-auvergnerhonealpes.fr/actualite/journee-dechanges-formation-recherche-partenaire-pour-une-requalification-innovante-des>

### Catalogue de formations :

<http://idfriches-auvergnerhonealpes.fr/formations>



Une initiative de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** | Aménagement

